

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
24/01/2014

Dossier complet le
24/01/2014

N° d'enregistrement
F-011-14-C-0005

1. Intitulé du projet

Réalisation d'un parc de stationnement sur la gare de Longueville (modification de la capacité de stationnement de 88 places au sol à 395 places en silo)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom SOULLIER

Prénom Anne-Marie

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SNCF - Directrice Déléguée des Gares Transiliennes

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Directrice de projets - MOA

RCS / SIRET 55204944791146

Forme juridique EPIC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
40 - Aires de stationnement ouvertes au public Lorsqu'ils sont susceptibles d'accueillir plus de 100 unités dans une commune non dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un POS ou d'un document en tenant lieu ayant fait l'objet d'une évaluation environnementale.	Le projet prévoit la création de 395 places de stationnement. La commune est dotée d'un POS qui n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale. A ce jour, le POS est en cours de révision afin d'élaborer un PLU.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

La SNCF envisage l'aménagement d'un terrain d'environ 6 000m² situé au niveau de la gare de Longueville (77) ; elle y projette :

La construction d'un parc-relais de stationnement de véhicules (environ 2985m² de superficie, 9429 m² de SHOB de stationnement sur 3,5 niveau)

Le réaménagement de la gare routière et du parvis de la gare (environ 3 340m² de superficie).

4.2 Objectifs du projet

Le projet d'extension du parking répond au souhait d'améliorer le service de stationnement en relation avec la gare et les équipements à proximité. Ce projet répond également aux besoins liés au développement du quartier. De plus, les places de stationnement actuelles sont insuffisantes pour répondre aux besoins supplémentaires générés par une hausse de trafic ferroviaire.

Au delà des stationnements supplémentaires créés, le projet permet une amélioration globale du service pour les voyageurs qui convergent vers la gare principalement en voiture particulière.

En parallèle, le réaménagement de la gare routière et du parvis de la gare contribuera à faciliter les échanges entre les différents modes de déplacements (marche, vélo, train, voiture, transport en commun...) en connexion avec le centre-ville et les équipements publics à proximité (écoles, mairie,...).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux du parc de stationnement seront réalisés en 9 phases :

- 1 : Travaux préparatoires : Cette première phase consiste principalement à réaliser le dévoiement des réseaux et la libération des emprises (démolition) .
- 2 : Terrassements. Cette phase permet de réaliser toutes les excavations nécessaires et préparer la plateforme de travail pour la réalisation des fondations.
- 3 : Réalisation des fondations semi-profondes.
- 4 : Réalisation de la superstructure : pose de charpente métallique, pose des bacs collaborants avec connecteurs,...
- 5 : Réalisation des cages d'escaliers et d'ascenseurs.
- 6 et 7 : Réalisation des planchers.
- 8 : Réalisation du mur périphérique
- 9 : Mise en place de la façade architecturale.

Une pré-notice environnementale a été rédigée de façon à s'assurer que les travaux seront réalisés de façon à limiter les impacts générés par l'activité de chantier sur l'environnement. L'ensemble des intervenants sur le chantier (entrepreneurs, fournisseurs et prestataires)devront respecter les dispositions de la notice.

Les travaux concernant le parvis de la gare et le réaménagement de la gare routière seront réalisés successivement. Ils consisteront essentiellement en l'aménagement par la pose de mobilier urbain (bancs, panneaux d'affichage, abris bus...) et la réfection de la surface bitumée.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le parc de stationnement proposera 395 places de stationnement réparties sur 3,5 niveaux dont 8 places PMR et 3 places pour les véhicules électriques. Le parking prévoit également un parc de 20 places motos.

Le parc répond aux normes d'accessibilité PMR (rampes d'accès, ascenseurs, places de stationnement réservées).

3 escaliers de secours ont été positionnés suivant les règles incendie PS et conformément aux normes rampe PMR en vigueur.

Le parc de stationnement sera exploité par Effia via une convention d'exploitation spécifique. Le parc relais sera vidéo-surveillé et il comprend un local d'exploitation pour l'agent EFFIA qui assure la présence humaine et la surveillance du parc en journée. De nuit, un retour des images vidéos sera effectué à un central.

Par ailleurs la conception du parc correspond au référentiel du STIF qui garantit à la fois une qualité constructive de l'équipement mais aussi la qualité des prestations de service (surveillance, accessibilité PMR...)

Le réaménagement de la gare routière s'organisera autour de 5 quais voyageurs. Un cheminement piéton sécurisé permettra aux voyageurs de gagner la gare SNCF.

Une aire de dépose minute sera réalisée sur le parvis de la gare, reliée directement à la gare ferroviaire.

Le parvis de la gare sera réalisé avec un traitement urbain et paysager identique à celui de la gare routière.

Ces aménagements respecteront l'environnement architectural et historique du secteur.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet créant plus de 50 unités de stationnement et 9429m² de superficie, sa réalisation est soumise autorisation d'urbanisme. Par ailleurs, le projet étant situé dans le périmètre de protection d'un monument historique inscrit, cette autorisation d'urbanisme sera examiné par l'Architecte des Bâtiments de France et vaudra autorisation préalable de travaux aux abords d'un monument historique au titre des articles L 621-1 à L.624-7 et R621-1 à R621-97 du Code du patrimoine.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire est rempli dans le cadre de la procédure de demande d'examen au cas par cas conformément au décret n°2011-2019 du 29 décembre 2011 portant réforme des études d'impact des projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Unités de stationnement	395 unités
Surface Hors Oeuvre Brut du parc de stationnement	9 429 m ²
Réaménagement du parvis de la gare	1 235 m ²
Réorganisation de la gare routière	2 205 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques¹
Gare de Longueville (77650)	Long. <u>48</u> ° <u>30</u> ' <u>51</u> " N Lat. <u>3</u> ° <u>14</u> ' <u>57</u> " E
Rue de Verdun	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :
	Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "
	Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "
	Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? _____

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

La réalisation du parc de stationnement s'accompagne du réaménagement du parvis de la gare et de la gare routière.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le projet se situe entièrement dans la zone UY du POS de la commune de Longueville. Il s'agit de la zone d'activité spécialisée affectée au service public ferroviaire. Elle comprend l'ensemble du domaine public du chemin de fer nécessaire à son exploitation.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

La commune de Longueville est dotée d'un Plan d'Occupation des Sols approuvé en 1986 ; depuis ce document a fait l'objet de plusieurs procédures de modification et d'une procédure de révision simplifiée. Afin d'actualiser ce document pour tenir compte des nouvelles réglementations en matière d'urbanisme et répondre aux projets à l'étude sur le territoire, les élus ont décidé, par délibération du 23 mai 2012, de réviser ce POS et d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF les plus proches sont deux ZNIEFF de type 1 en cours de validation par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) : - "Ancienne tourbière du ru de Méances" située à environ 518 m au sud-est du projet . - "Ancienne tourbière de la Voulzie" située à environ 696 m au sud-ouest du projet.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Longueville n'est pas couverte par un plan de prévention du bruit. Néanmoins la RD 403 est classée dans la catégorie 4 du classement sonore des infrastructures et la voie ferrée en catégorie 2.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La gare de Longueville n'est pas située dans une zone humide identifiée. Néanmoins, une étude de la DIREN (DRIEE aujourd'hui) en 2009 a défini des secteurs potentiellement humides de la région en fonction de critères relatifs au sol et à la végétation. La gare de Longueville se situe dans une enveloppe d'alerte de classe 3 définie comme une zone pour laquelle les informations existantes laissent présager une forte probabilité de présence de zone humide qui restent à vérifier dont les limites sont à préciser. En revanche les données du SDAGE 2009 Seine Normandie n'identifie pas le site de la gare de Longueville comme une zone à dominante humide.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il est à noter qu'aucun plan de prévention des risques naturels ni plan de prévention des risques technologiques n'est recensé sur la commune de Longueville.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur la base de données BASIAS du BRGM, un site est identifié (n°IDF7707881), il s'agit d'un site de constructions de locomotives et d'autres matériel ferroviaire. L'activité est terminée. Un site BASOL est identifié, il s'agit du site MUELLER Europe dont l'activité de fabrication de cuivre, laiton et maillechort a été arrêté en 2003. La pollution du site a été gérée par l'ADEME. Le site étant en contrebas de la gare et en aval hydraulique, il n'est pas susceptible d'induire un risque pour le projet. Une étude de pollution des sols a par ailleurs été réalisée pour le compte de la SNCF pour le traitement des déblais (Cf. Annexes) Il n'y a pas de pollution sur le site mais des boues noires ont été identifiées lors de l'étude de pollution des sols.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La gare de Longueville se situe dans la zone de répartition des eaux de l'Albien.
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches de la zone de travaux sont situés à environ 700 m au nord de la gare de Longueville et à 5 km environ au sud. Il s'agit respectivement des sites : - SIC Rivière du Dragon (FR1102004) - ZPS Bassée et plaines adjacentes (FR1112002)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le périmètre de protection du monument historique inscrit "Rotonde SNCF". Il s'agit d'une rotonde en demi-lune construite par l'ingénieur Muntz pour la Compagnie des Chemins de fer de l'Est de 1903 à 1906. Elle est occupée actuellement par un musée dirigé par une association de défense du patrimoine ferroviaire.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va générer 4800 m3 de déblais dont : - 3300 m3 pour la réalisation du parc de stationnement, - 1500 m3 pour le réaménagement de la gare routière.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La construction du parc de stationnement et le réaménagement du parvis et de la gare routière nécessitera l'acheminement de matériaux. Cet acheminement se fera principalement par voie routière, ce qui pourra ponctuellement occasionner des perturbations de la circulation aux alentours de la gare. Aucuns matériaux ne seront issus ou prélevés dans les ressources naturelles.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe sur un parc de stationnement au sol existant. Les emprises nécessaires à son extension sont des emprises déjà imperméabilisées. Le projet ne rompt aucune continuité écologique (cours d'eau, linéaire boisé, ...). Il y a donc très peu de risque d'impact sur la biodiversité.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur des zones présentant un intérêt écologique en raison de l'éloignement de ces zones par rapport aux emprises du projet et à l'absence de lien fonctionnel entre elles.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet peut être source de bruit en raison de l'utilisation d'engins de chantier. La pré-notice environnementale a été rédigée de façon à s'assurer que les travaux seront réalisés de façon à limiter les impacts générés par l'activité de chantier sur l'environnement, notamment les nuisances sonores en phase chantier.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet est susceptible d'engendrer des nuisances olfactives en raison de la réalisation d'enrobé pour les chaussées. La pré-notice environnementale a été rédigée de façon à s'assurer que les travaux seront réalisés de façon à limiter les impacts générés par l'activité de chantier sur l'environnement, notamment les nuisances olfactives.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet est susceptible d'engendrer des vibrations en raison de l'utilisation d'engins de chantier et de la réalisation d'un décaissement.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Pour des raisons de sécurité et afin de répondre au référentiel du STIF, le parc de stationnement devra être éclairé de façon permanente. Néanmoins, la possibilité de minimiser les émissions perçues de l'extérieur notamment pour les riverains de la gare, par un réglage optimisé du système d'éclairage sera étudié en phase PRO.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le parc de stationnement en lui même n'engendre pas de rejets polluants dans l'air. Néanmoins, modifiant la capacité de stationnement de 88 places à 395 places, il impliquera une augmentation de la concentration des émissions de gaz d'échappement des véhicules.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux de ruissellement du parking seront collectées dans un séparateur à hydrocarbures avant leur rejet dans le réseau d'assainissement de la commune.</p> <p>En fonction de son emplacement définitif (entrée ou extrémité du parking), le séparateur sera équipé d'une pompe de relevage.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, des déchets de chantier (gravats de démolition, terres excavées,...) seront produits. Ils seront triés, stockés et envoyés vers les filières de traitement adaptées.</p> <p>La pré-notice environnementale prévoit les dispositions pour la gestion des déchets qui devront être respectées par les entreprises.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Bien qu'étant situé dans le périmètre de protection de la Rotonde, monument historique inscrit, le projet n'engendre d'un impact visuel significatif (Cf. Annexe 3: Prise de vue, photo n°6. L'Architecte des Bâtiments de France sera consulté afin de prendre en compte les contraintes architecturales. D'ores et déjà, un soin particulier a été apporté au traitement esthétique de la façade du parc de stationnement (cf. annexes au présent formulaire) afin de favoriser son insertion dans le milieu urbain.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'objectif de l'extension du parc de stationnement de la gare de Longueville est d'améliorer les prestations pour les usagers qui se rendent à la gare principalement avec leur voiture particulière. Le parc de stationnement existant est à saturation. Le nouveau parking bénéficiera du label Qualité Effia. A ce titre, le parc sera surveillé, éclairé pour assurer la sécurité des usagers. Il répondra aux normes d'accessibilité PMR.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est réalisé essentiellement sur les emprises ferroviaires de la gare de Longueville. Les principaux impacts seront limités à la phase travaux et relèvent principalement de nuisances classiques pour des travaux de construction (perturbations de la circulation aux alentours de la gare, nuisances sonores et olfactives,...).

Le nouveau parc de stationnement améliorera l'offre de stationnement de la gare, aujourd'hui le parc au sol arrivant à saturation. Ce parc de stationnement offrira de nouveaux services (accès sécurisé, éclairage, ...) et sera réalisé aux normes d'accessibilité PMR.

Durant la phase travaux, le présent projet sera à l'origine des perturbations ponctuelles de la circulation et de nuisances modérés (émissions de bruit) pour les riverains. Aucun enjeu lié aux zones à sensibilité particulière (ZNIEFF, Natura 2000...) et à la ressource en eau souterraine n'a été identifié. Concernant le patrimoine protégé, le projet se situe faiblement en partie dans le périmètre de protection de la Rotonde SNCF. Cet enjeu sera maîtrisé par la mise en place (déjà initiée) d'une collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France afin de s'assurer de l'insertion du projet dans son environnement urbain, architectural et paysager.

Compte tenu de l'analyse des enjeux, le projet de création d'un parc de stationnement et le réaménagement de la gare de Longueville ne nécessiterait pas la réalisation d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>Etude de pollution des sols réalisée par GEOSOND. (complément pour la rubrique 5.2)</p> <p>Les annexes cartographiques comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plans de l'état existant et de l'état projeté du parc de stationnement (Complément de la partie 4) - Plan de l'état projeté du réaménagement du parvis et de la gare routière (complément de la partie 4) - L'insertion architecturale du parc de stationnement (complément rubrique 4 et 5.2) - Les perspectives du projet envisagé (complément de la partie 4 et 6.1) - Le périmètre de protection du monument historique à proximité du projet (complément de la rubrique 4.4.1 et 5.2)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Paris

le,

23 Janvier 2014

Signature



**DIRECTION DÉLÉGUÉE
DES GARES TRANSILIENNES**
Gares et Connexions
SNCF Proximités/Transilien
64/68, rue du dessous des berges
75013 Paris



25/11/2013

ANNEXES OBLIGATOIRES ET OPTIONNELLES À LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS



RÉALISATION D'UN PARC DE STATIONNEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT DU PARVIS ET DE LA GARE ROUTIÈRE DE LA GARE DE LONGUEVILLE (77)

Annexes obligatoires et optionnelles à la demande d'examen au cas par cas

FICHE D'IDENTIFICATION

Maître d'ouvrage	SNCF
Projet	Réalisation d'un parc de stationnement et réaménagement du parvis et de la gare routière de la gare de Longueville (77)
Étude	Annexes obligatoires et optionnelles à la demande d'examen au cas par cas
Date	25/11/2013
Nom du fichier	Annexes+cas+par+cas+LONGUEVILLE
Nombre de pages	27

APPROBATION

Version	Nom	Fonction	Date	Visa	Modifications
1	Rédaction	Mélissa LECERF	Chargée d'études environnement	25/11/2013	
	Vérification	Marie COLMANT	Responsable de la cellule expertise réglementaire	26/11/2013	
	Engagement de la responsabilité de l'entité	Marie COLMANT	Responsable de la cellule expertise réglementaire	26/11/2013	
2	Rédaction			JJ/MM/AA	
	Vérification			JJ/MM/AA	
	Engagement de la responsabilité de l'entité			JJ/MM/AA	
3	Rédaction			JJ/MM/AA	
	Vérification			JJ/MM/AA	
	Engagement de la responsabilité de l'entité			JJ/MM/AA	

Réalisation d'un parc de stationnement et réaménagement du parvis et de la gare routière de la gare de Longueville (77)

Annexes obligatoires et optionnelles à la demande d'examen au cas par cas

TABLE DES MATIÈRES

Réalisation d'un parc de stationnement et réaménagement du parvis et de la gare routière de la gare de Longueville (77)

Annexes obligatoires et optionnelles à la demande d'examen au cas par cas

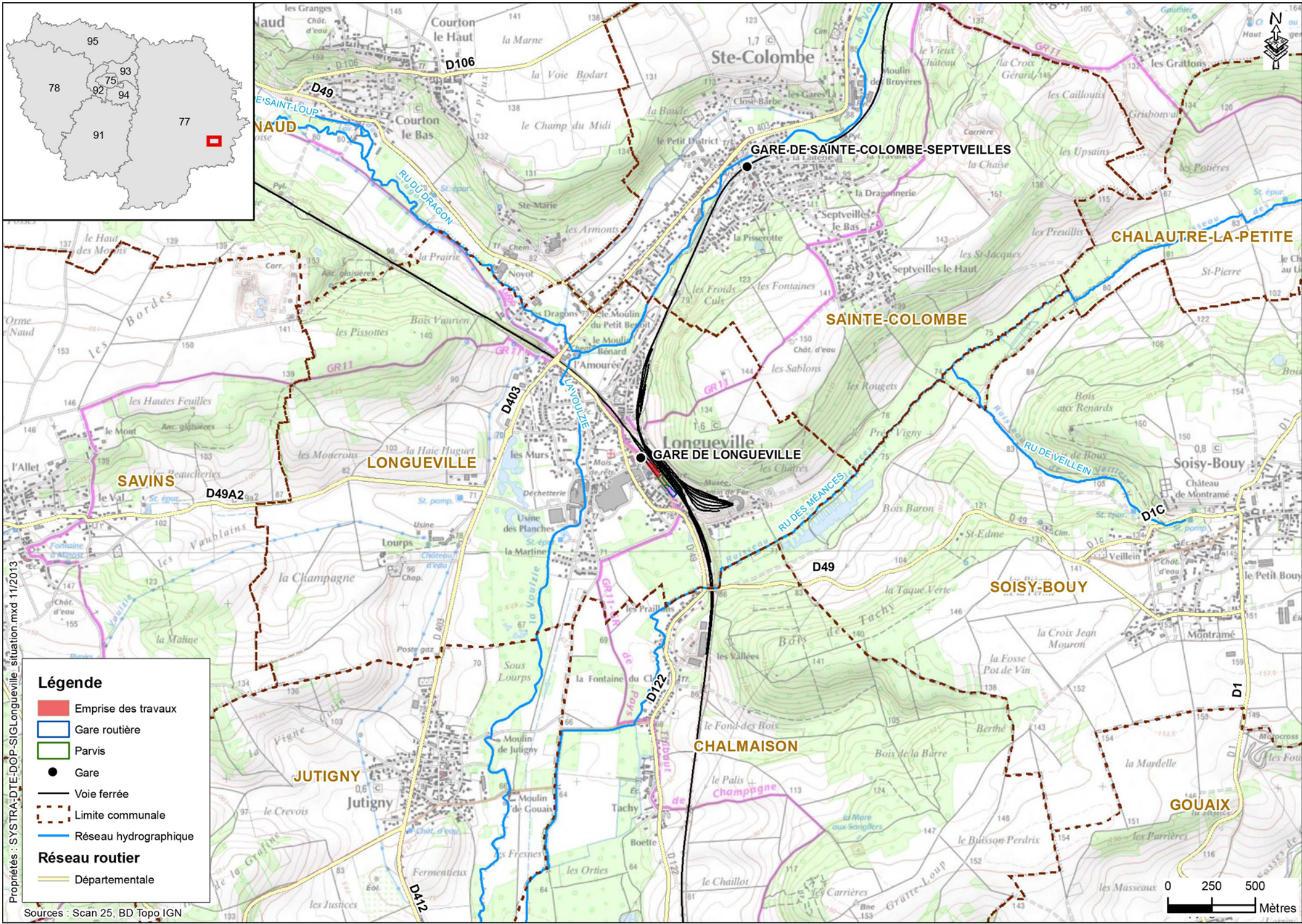
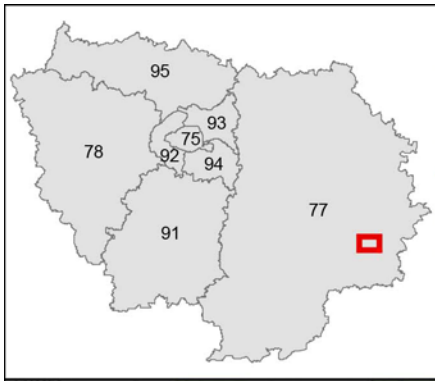
Annexe 1. Informations relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Réalisation d'un parc de stationnement et réaménagement du parvis et de la gare routière de la gare de Longueville (77)

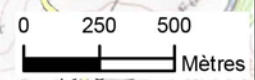
Annexes obligatoires et optionnelles à la demande d'examen au cas par cas

Cf. Annexe 1 ci-joint.

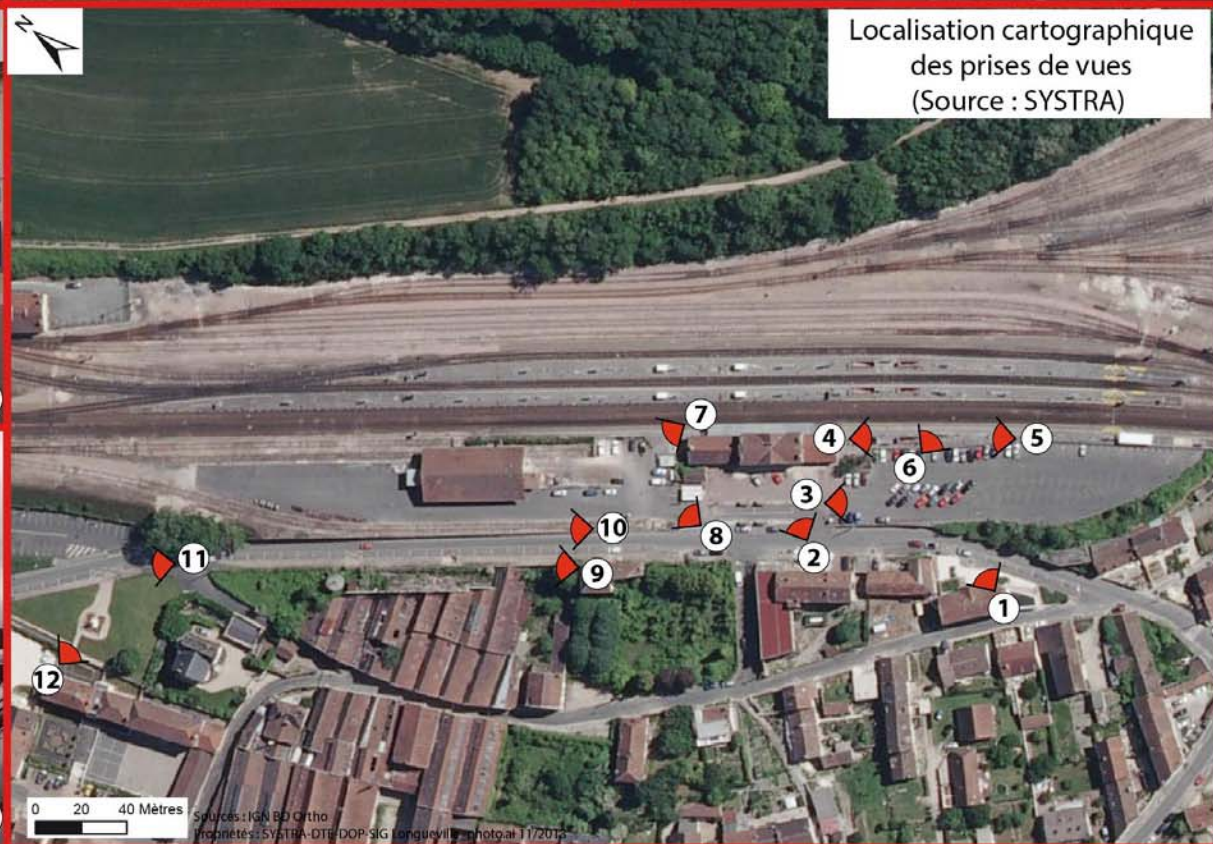
Annexe 2. **Plan de situation**



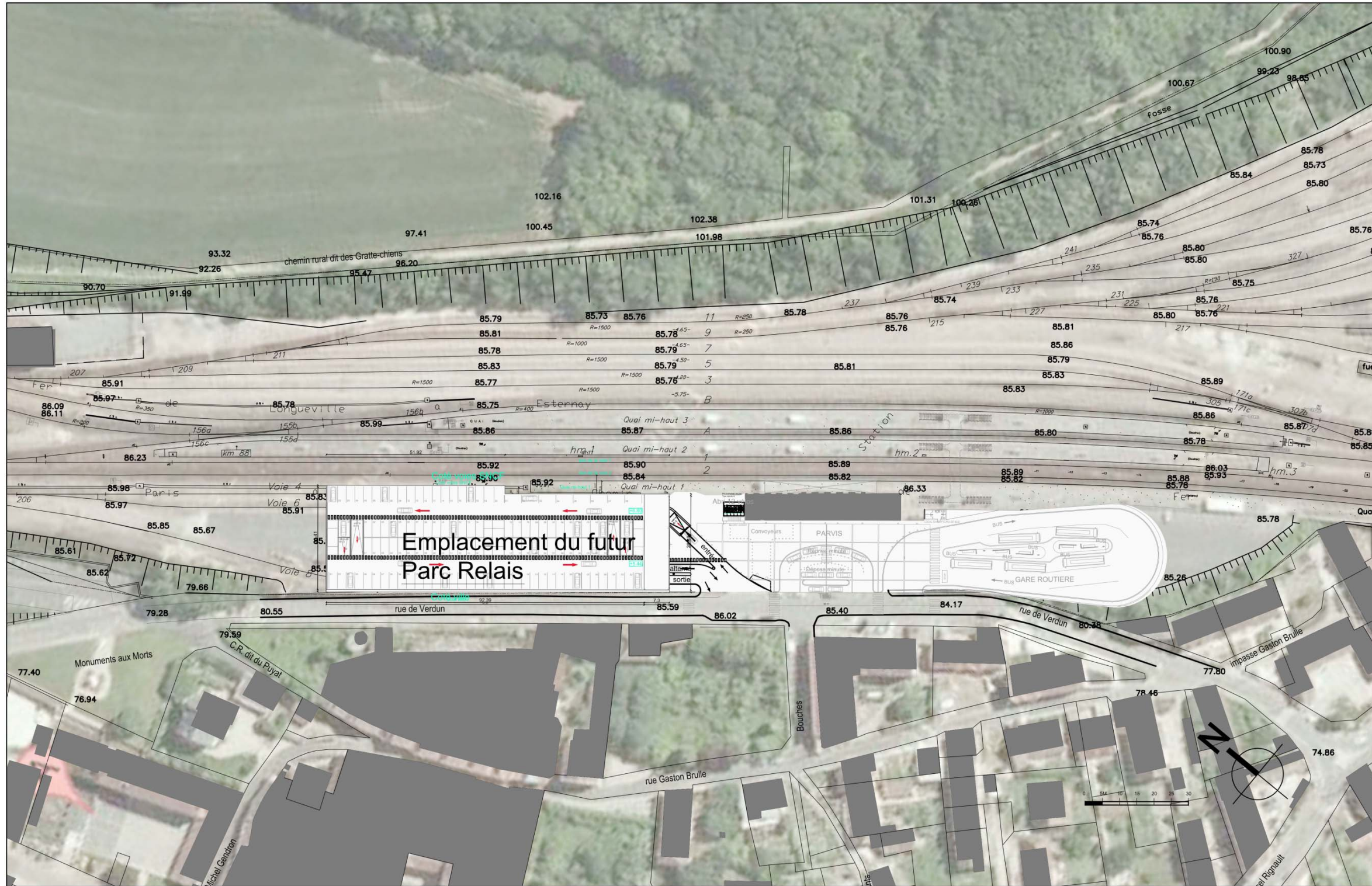
- Légende**
- Emprise des travaux
 - Gare routière
 - Parvis
 - Gare
 - Voie ferrée
 - Limite communale
 - Réseau hydrographique
- Réseau routier**
- Départementale



Annexe 3. **Prise de vue de l'aire d'étude**

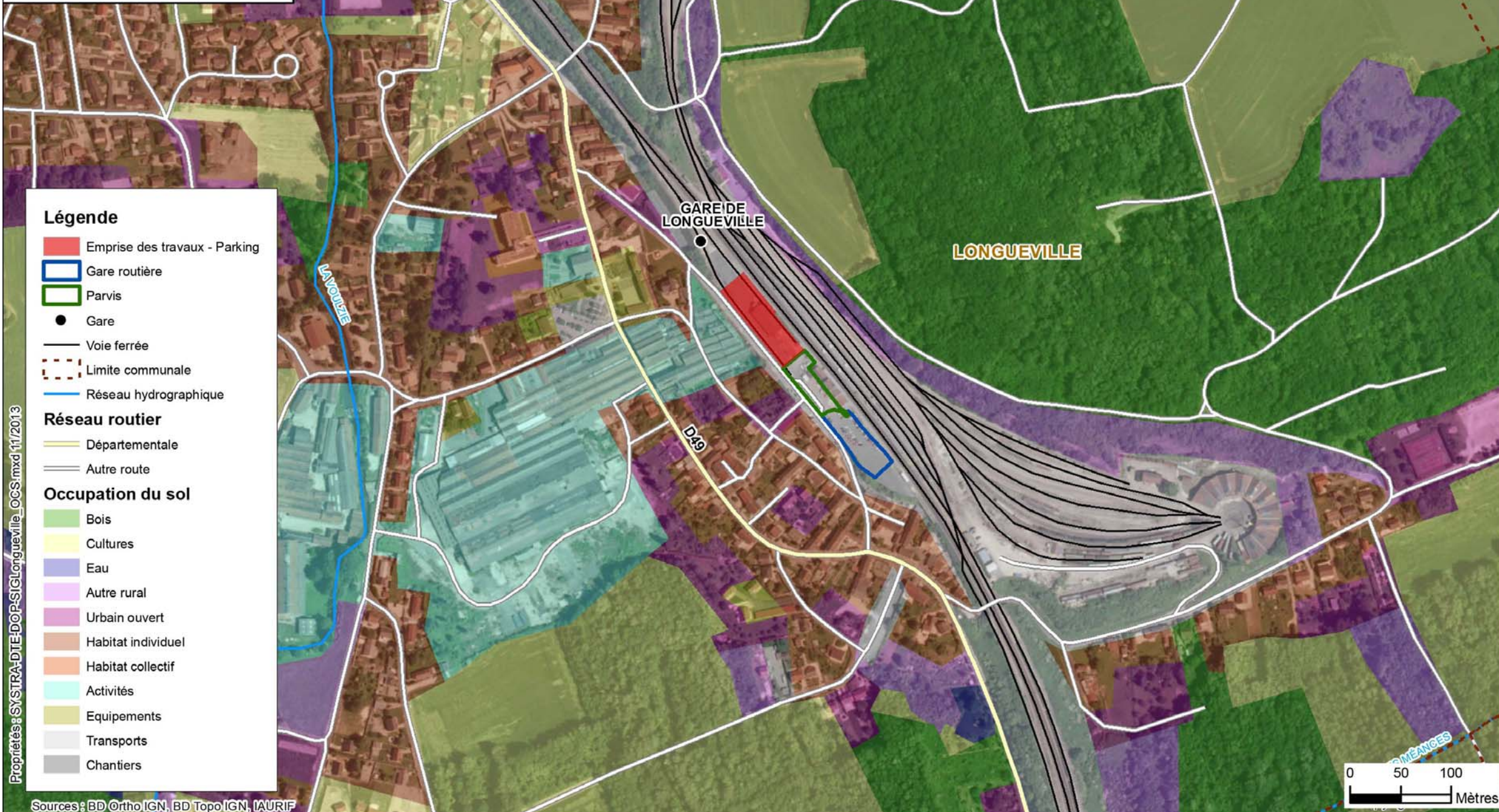
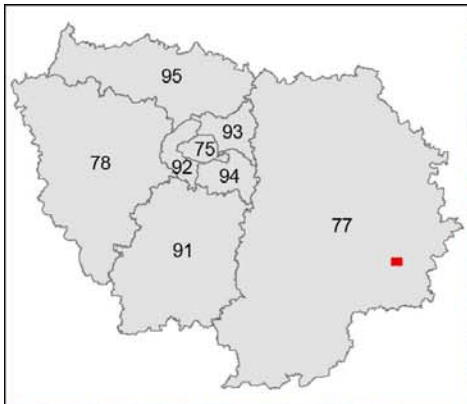


Annexe 4. **Plan du projet**



MAITRE D'OUVRAGE Gares & Connexions SNCF Proximités Transilien Direction Déléguée des Gares Transiliennes	MAITRE D'OEUVRE GENERALE Gares & Connexions SNCF Proximités Transilien Direction Déléguée des Gares Transiliennes	MAITRE D'OEUVRE ETUDE AREP Aménagement Recherche Pôles d'Echanges	Gare de LONGUEVILLE		PLAN D'IMPLANTATION DU PR ETAT PROJETE PHASE APD	1001982-00	ARP LON APD IMP PR 10-13 A.	N° INDICE
			rue de Verdun			Date : 14/11/13		
			77650 LONGUEVILLE			Ech. : 1/1000		

Annexe 5. **Plan des abords du projet**



Légende

- Emprise des travaux - Parking
- Gare routière
- Parvis
- Gare
- Voie ferrée
- Limite communale
- Réseau hydrographique
- Réseau routier**
- Départementale
- Autre route
- Occupation du sol**
- Bois
- Cultures
- Eau
- Autre rural
- Urbain ouvert
- Habitat individuel
- Habitat collectif
- Activités
- Equipements
- Transports
- Chantiers

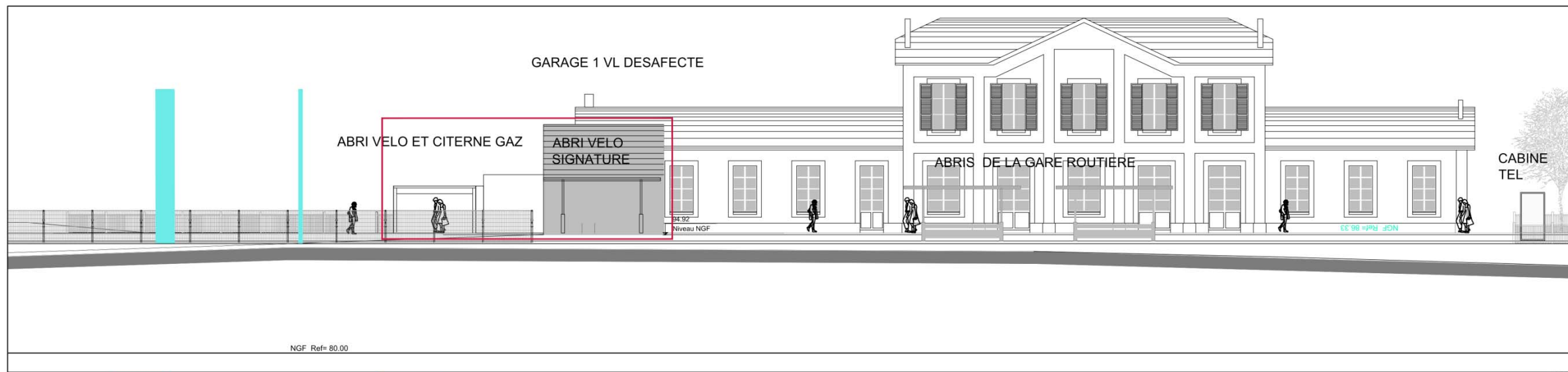
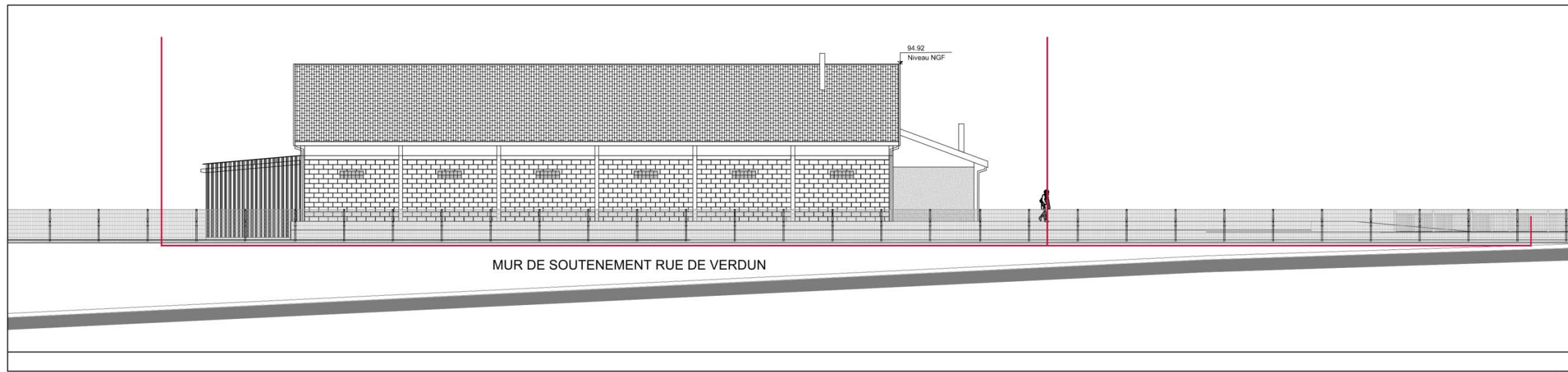
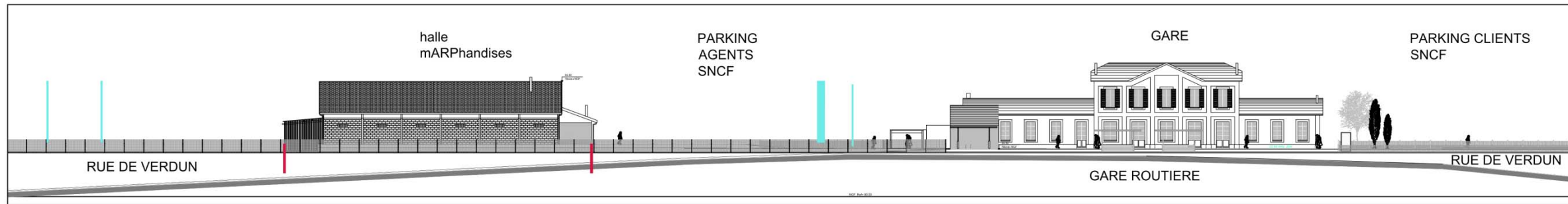
Propriétés : SYSTRA-DTE-DOP-SICLongueville_OCS.mxd 11/2013

Sources : BD Ortho IGN, BD Topo IGN, IAURIF



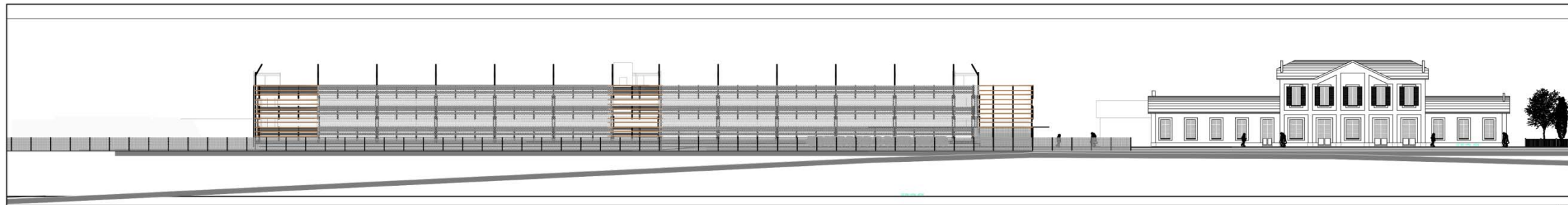
Annexes optionnelles

**Annexe A : Plan de l'existant et état
projeté du projet de parc de
stationnement**

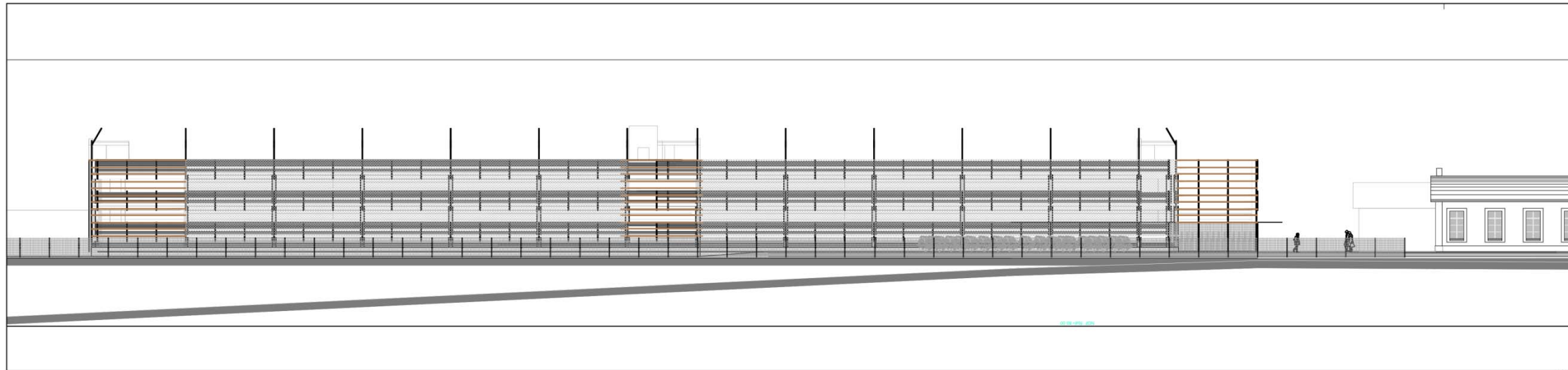


TERRAINS DEDIES AU Parc RELAIS
 LIMITE FONCIERE SNCF POUR L'IMPLANTATION DU Parc RELAIS
 BATIMENTS EXISTANTS A DEMOLIR

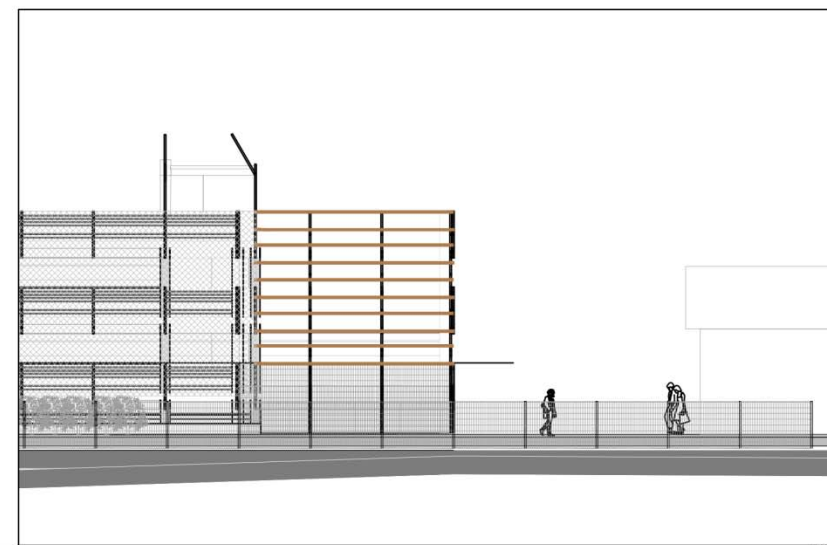
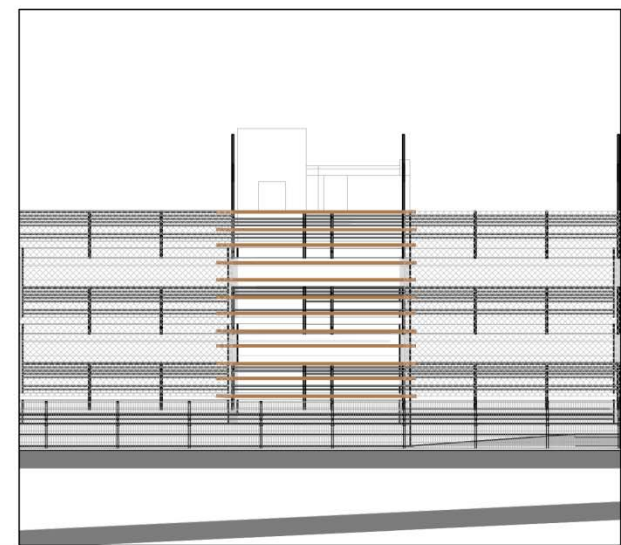
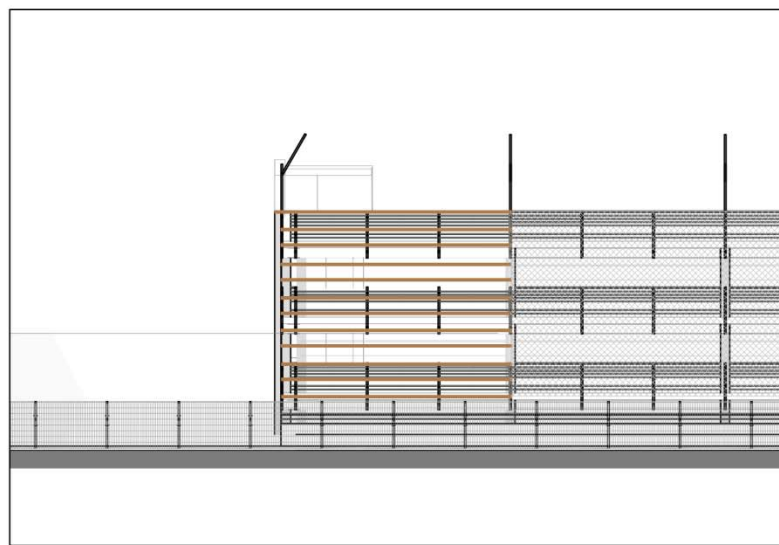
MAITRE D'OUVRAGE Gares & Connexions / SNCF <small>Proximités Transilien Direction Déléguée des Gares Transiliennes</small>		MAITRE D'OEUVRE GENERALE Gares & Connexions / SNCF <small>Proximités Transilien Direction Déléguée des Gares Transiliennes</small>		MAITRE D'OEUVRE ETUDE AREP <small>Aménagement Recherche Pôles d'Echanges</small>		Gare de LONGUEVILLE rue de Verdun 77650 LONGUEVILLE		FACADE VILLE - RUE DE VERDUN ETAT EXISTANT PHASE APD		1001982-00 Date :14/11/13 Echelle :		ARP	LON	APD	FAC	PR	10-10	A.
										EMETTEUR	PROJET	PHASE	TYPE	IDENTIFIANT	N°	INDICE		



1/500



1/333



1/200

MAITRE D'OUVRAGE
Gares & Connexions / SNCF
Proximité Transilien
Direction Déléguée des Gares Transiliennes

MAITRE D'OEUVRE GENERALE
Gares & Connexions / SNCF
Proximité Transilien
Direction Déléguée des Gares Transiliennes

MAITRE D'OEUVRE ETUDE
AREP
Aminagement Recherche Pôles d'Echanges

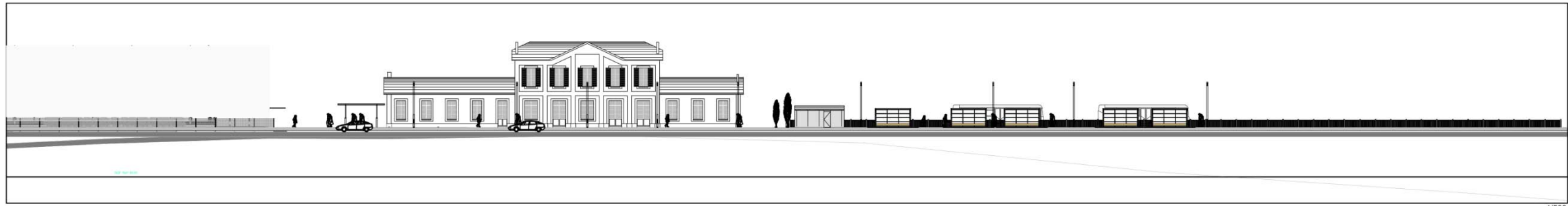
Gare de LONGUEVILLE
rue de Verdun
77650 LONGUEVILLE

FACADE VILLE
ETAT PROJETE
PHASE APD

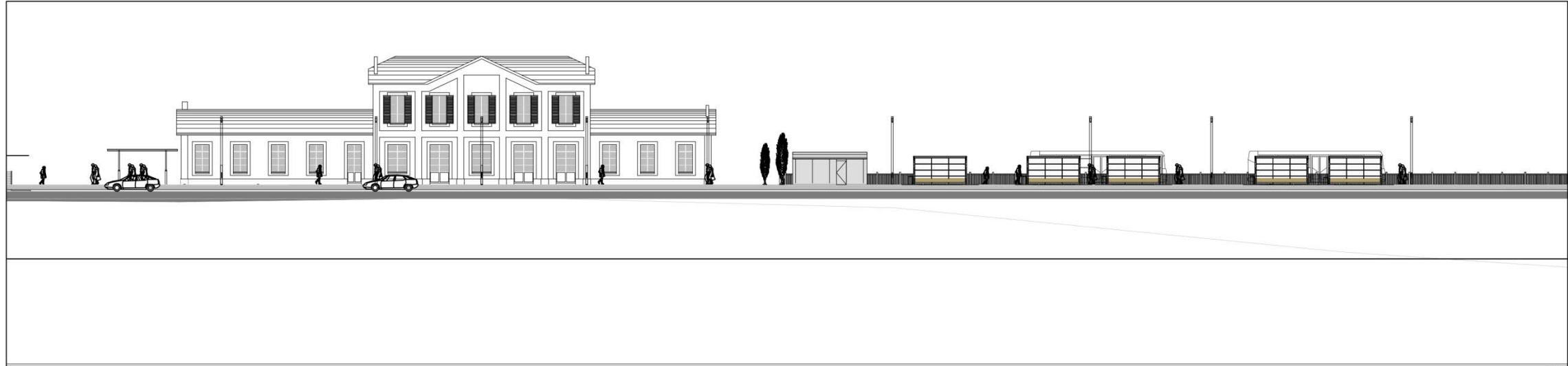
1001982-00
Date : 14/11/13
Echelle :

ARP	LON	APD	FAC	PR	10-20	A.
EMETTEUR	PROJET	PHASE	TYPE	IDENTIFIANT	N°	INDICE

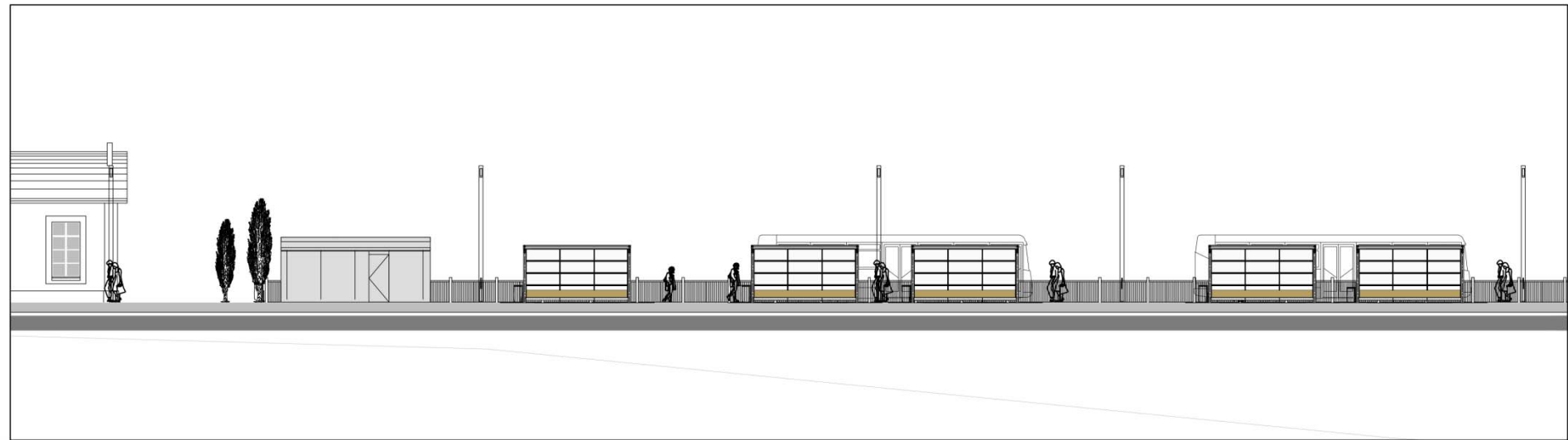
Annexe B : Plan de l'état projeté du réaménagement du parvis et de la gare routière



1/500



1/333



1/200

MAITRE D'OUVRAGE Gares & Connexions / SNCF <small>Proximités Transilien Direction Déléguée des Gares Transiliennes</small>	MAITRE D'OUVRAGE GÉNÉRALE Gares & Connexions / SNCF <small>Proximités Transilien Direction Déléguée des Gares Transiliennes</small>	MAITRE D'OUVRAGE ÉTUDE AREP <small>Aménagement Recherche Pôles d'Échanges</small>	Gare de LONGUEVILLE rue de Verdun 77650 LONGUEVILLE	FACADE VILLE ETAT PROJETE PHASE APD	1001982-00 Date : 14/11/13 Echelle :	ARP EMETTEUR	LON PROJET	APD PHASE	FAC TYPE	GP IDENTIFIANT	10-20 N°	A. INDICE
--	---	--	--	--	--	------------------------	----------------------	---------------------	--------------------	--------------------------	--------------------	---------------------

Annexe C : Insertion architecturale du nouveau parc de stationnement



MAITRE D'OUVRAGE : Gares & Connexions / SNCF Proximité Transilien Direction Déléguée des Gares Transiliennes	MAITRE D'OUVRAGE GENERALE : Gares & Connexions / SNCF Proximité Transilien Direction Déléguée des Gares Transiliennes	MAITRE D'OUVRAGE ETUDE : AREP Aménagement Recherche Pôles d'Echanges	Gare de LONGUEVILLE rue de Verdun 77650 LONGUEVILLE	VUE PERSPECTIVE ETAT PROJETE PHASE APD	1001982-00	ARP	LON	APD	VUP	PR	10-22	A.
					Date : 14/11/13							
					Echelle :							



Annexe D : Perspectives du projet envisagé

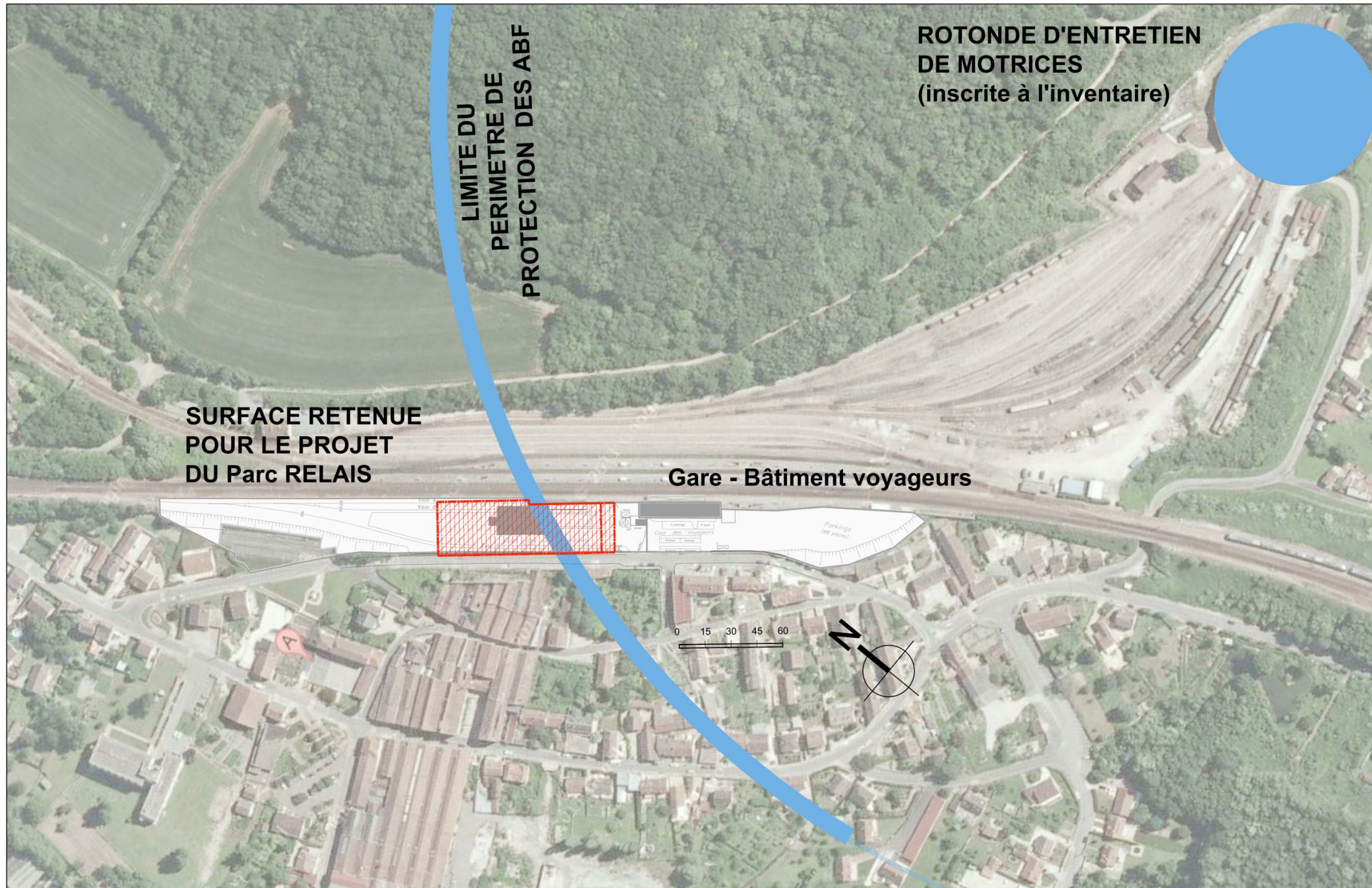


MAITRE D'OUVRAGE Gares & Connexions / SNCF Proximités Transilien Direction Déléguée des Gares Transiliennes	MAITRE D'OUVRAGE GENERALE Gares & Connexions / SNCF Proximités Transilien Direction Déléguée des Gares Transiliennes	MAITRE D'OUVRAGE ETUDE ARF Aménagement Recherche Pôles d'Echanges	Gare de LONGUEVILLE rue de Verdun 77650 LONGUEVILLE	VUE ISOMETRIQUE AERIENNE ETAT PROJETE PHASE APD	1001982-00 Date :25/10/13 Echelle :	ARP EMETTEUR	LON PROJET	APD PHASE	INS TYPE	PR IDENTIFIANT	10-22 N°	A. INDICE
---	--	--	--	--	---	------------------------	----------------------	---------------------	--------------------	--------------------------	--------------------	---------------------



MAITRE D'OUVRAGE Gares & Connexions / SNCF Proximités Transilien Direction Déléguée des Gares Transiliennes	MAITRE D'OEUVRE GENERALE Gares & Connexions / SNCF Proximités Transilien Direction Déléguée des Gares Transiliennes	MAITRE D'OEUVRE ETUDE AREP Aménagement Recherche Pôles d'Echanges	Gare de LONGUEVILLE rue de Verdun 77650 LONGUEVILLE	VUE ISOMETRIQUE PROCHE ETAT PROJETE PHASE APD	1001982-00	ARP	LON	APD	INS	PR	10-22	A.	
					Date : 25/10/13	EMETTEUR	PROJET	PHASE	TYPE	IDENTIFIANT	N°	INDICE	
					Echelle :								

**Annexe E: Périmètre de protection des
Monuments Historiques inscrits à
proximité du projet**



MAITRE D'OUVRAGE Gares & Connexions SNCF Proximités Transilien Direction Déléguée des Gares Transiliennes		MAITRE D'OEUVRE GENERALE Gares & Connexions SNCF Proximités Transilien Direction Déléguée des Gares Transiliennes		MAITRE D'OEUVRE ETUDE AREP Aménagement Recherche Pôles d'Echanges		Gare de LONGUEVILLE rue de Verdun 77650 LONGUEVILLE		PERIMETRE DE 500M ABF PHASE APD		1001982-00 Date : 14/11/13 Ech : 1/2000		ARP EMETTEUR	LON PROJET	APD PHASE	ABF TYPE	PR IDENTIFIANT	10-04 N°	A. INDICE
---	--	---	--	--	--	---	--	------------------------------------	--	---	--	-----------------	---------------	--------------	-------------	-------------------	-------------	--------------